

**ARRETE MUNICIPAL N° 2023 - 13**  
**Du 22 juillet 2023**

**AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**LE MAIRE**

VU la demande en date du 15 juillet 2023 de Madame Vanessa HIRSON et Monsieur Romain KIEFFER, demeurant 28 route de la Gare, relative à une occupation temporaire du domaine public en raison d'un évènement familial qui se tiendra le samedi 26 août 2023 à LARNOD.

VU le code de la voirie routière,

VU l'article L3221-4 du code général des collectivités territoriales et suivants,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

A titre exceptionnel, les demandeurs sont autorisés à stationner un camping-car derrière la mairie sur l'emplacement matérialisé d'une croix blanche.

**ARTICLE 2**

L'autorisation de l'occupation du domaine public est délivrée à compter du vendredi 25 août au dimanche 27 août 2023 inclus.


**ARTICLE 3**

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

**ARTICLE 4**

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur en mairie de Larnod. Les bénéficiaires placeront l'arrêté à l'intérieur du véhicule, lequel devra être visible depuis l'extérieur.

Monsieur le Maire



Hugues TRUDET

